



Ville de Lausanne

Secrétariat municipal

Procès-verbal communal

Election du Syndic

Conformément à l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat du 7 octobre 2020 pour les élections communales 2021, le Bureau électoral constate qu'une seule liste, comprenant le nom d'un candidat pour un seul siège à repourvoir, a été déposée dans le délai légal du mardi 6 avril à 12h pour la syndication de la Ville de Lausanne.

La liste déposée est conforme aux articles de la Loi sur l'exercice des droits politiques et de son règlement d'application.

Le Bureau électoral proclame :

Monsieur Grégoire Junod, Parti socialiste lausannois

né le 9.12.1975, originaire de Lignères (NE), domicilié au chemin de Villard 21 à Lausanne, élu tacitement syndic pour la législature 2021-2026.

Les scrutins pour l'élection du syndic des 25 avril et 16 mai 2021 (1^{er} et 2^e tour) sont donc annulés.

Pour le Bureau électoral

La Présidente du bureau



Le Secrétaire

Lausanne, le 6 avril 2021